VILLE DU VESINET

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12
du Code général des collectivités territoriales)

Considérant la perte du quorum pour les quatre dernières délibérations de l'ordre du jour du Conseil municipal du 7 février 2019, en vertu de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal du Vésinet se réunira, sans condition de quorum pour les délibérations numéro 3, 4, 5 et 6 ici présentées, à la Mairie le :

MARDI 19 MARS 2019 À 20 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2018

Projets de délibérations :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Délibération n°1267-1 : Remplacement d'une Conseillère municipale au sein de différentes commissions et organismes divers dans lesquels elle siégeait

BUDGET

2. Délibération n°1267-2 : Budget Ville : reprise anticipée des résultats 2018
3. Délibération n°1267-3 : Budget Ville – budget primitif 2019 : modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement – Centre technique municipal

4. Délibération n°1267-4 : Budget Ville – budget primitif 2019 : modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement – Projets urbains

5. Délibération n°1267-5 : Budget Ville : Autorisation de versement des subventions aux associations 2019

6. Délibération n°1267-6 : Budget Ville : vote du budget primitif 2019

7. Délibération n°1267-7 : Vote du montant de la redevance d'assainissement 2019

8. Délibération n°1267-8 : Budget Assainissement : méthode utilisée pour les amortissements

9. Délibération n°1267-9 : Budget Assainissement : reprise anticipée des résultats 2018

10. Délibération n°1267-10 : Budget Assainissement : vote du budget primitif 2019

11. Délibération n°1267-11 : Budget Stationnement : reprise anticipée des résultats 2018

12. Délibération n°1267-12 : Budget Stationnement : vote du budget primitif 2019

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Questions diverses

Fait à la Mairie, le 13 mars 2019

Le Maire,

Bernard GROUCHKO

MAIRIE DU VESINET (Yvelines) - 11